

Compte-rendu de la réunion SISFAS du 2 décembre 2025 à Aingeray

Membres titulaires présents : M. COTTRELLE Sylvain, , Mme JEZEQUEL Valérie, M. LALLEMANT Xavier et M. NOËL Rémy ;

Membres suppléants présents : M. DINEE Olivier, Mme WINIARSKI Patricia Suppléante et Maire de Fontenoy sur Moselle.

A titre consultatif : M. FONTAINE André, Maire d'AINGERAY

Absents : M. DUROUCHARD Damien (S), M. MARCHAL Thierry (S), Mme MILLET Marie (T), PARISSE Aurélien (S)

Membres excusés : M. DESALME Etienne (T) , M. VIARD Fabien (S), Mme Martine HENRION Maire de Bois de Haye.

Secrétaire de séance : Rémy NOEL

ORDRE DU JOUR

Approbation du dernier compte rendu

1. Périscolaire : Tarifs pénalité cantine et tarifs mercredis
2. Remplacement TBI
3. Contrat photocopieur des 3 écoles
4. Mise en place du RIFSEEP
5. Remboursement des frais personnels
6. Adhésion contrat « prévoyance »
7. Création d'un poste CDD d'adjoint administratif territorial

Questions diverses

Approbation du dernier compte-rendu

Le dernier compte rendu n'appelle aucune remarque et est approuvé.

Pour raison de santé, Mme JEZEQUEL quitte la séance à 18h37, laissant Monsieur DINEE Olivier (suppléant d'AINGERAY) prendre sa voix délibérative, avec l'accord des membres présents.

1 - PERISCOLAIRE : TARIF PENALITE CANTINE ET TARIFS MERCREDIS

⊕ Tarif pénalité cantine : Monsieur COTTRELLE, président du SIS FAS informe qu'il est inscrit dans la délibération du 26 février 2025, que le repas sera facturé 2 fois si les parents oublient d'inscrire leurs enfants à la cantine et/ou s'il y a retard d'inscription. Cette pénalité comprend bien entendu le forfait cantine + garderie. A préciser dans la délibération.

- ⊕ **Mercredis récréatifs** : Plusieurs parents d'élèves ont sollicité une attestation des sommes facturées détaillant le prix du repas de celui de la garderie du mercredi pour qu'ils puissent déclarer les sommes de garderie pour bénéficier d'un crédit d'impôt. A détailler dans la délibération

2-REEMPLACEMENT TBI

Monsieur COTTRELLE informe que le Tableau numérique interactif de la classe de Mme GUÉVIN devient obsolète (non compatible avec Windows 11 et usagé)

Monsieur COTTRELLE présente 2 devis : L'un à 3960 € TTC, l'autre à 3912 € TTC. Il précise que l'achat est possible sur le budget 2025 car la somme budgétisée n'a pas été utilisée entièrement. Ou alors que la somme sera à prévoir au BP 2026.

Mme WINIARSKI précise que lors du dernier conseil d'école, il a été mentionné une baisse des effectifs pour 2027, ce qui pourrait engendrer une fermeture de classe. De ce fait, cet achat est-il nécessaire ?

Il est par ailleurs mentionné qu'un TBI n'est pas utilisé dans la classe de Mme GAUDRY, et donc pourrait être utilisé par une autre classe. Une rencontre entre les différentes enseignantes et à programmer. À la suite de cela, la somme pourra être budgétisée ou non au BP 2026.

3 - CONTRAT PHOTOCOPIEUR DES ECOLES

Monsieur le Président informe que nous avons été démarchés pour le contrat des photocopieurs des 3 écoles qui arrivent à terme en avril 2026. Actuellement le SIS FAS est sous contrat avec Est Multicopie.

Innov' bureautique basé à Nancy propose de remplacer l'équipement actuelle par des photocopieurs neufs, avec une économie moyenne de 18.21 € HT /mois. Monsieur COTTRELLE précise que l'ancien contrat qui avait été signé, avait déjà permis de réduire financièrement le coût de la maintenance et du leasing par l'installation de machine d'occasion.

La mise en place du nouveau contrat débuterait au 1^{er} avril 2026. APPROUVÉ à l'unanimité

4 - MISE EN PLACE DU RIFSEEP

Lors du dernier conseil, il avait été demandé par Mme WINIARSKI de mettre à l'ordre du jour la mise en place du RIFSEEP.

Dans une perspective de simplification du paysage indemnitaire, un décret a créé un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

Le RIFSEEP comprend deux parts qui peuvent être cumulatives mais diffèrent dans leur objet :

- ⊕ Une part fixe : IFSE (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) : liée notamment au poste de l'agent

- Une part variable : CIA (complément indemnitaire annuel) versé selon l'engagement professionnel et la manière de servir l'agent (entretien professionnel)

Ce régime indemnitaire ne concerne que les titulaires.

Après débat, il est approuvé à l'unanimité la mise en place du RIFSEEP pour le personnel titulaire.

Il est précisé que l'IFSE sera versé mensuellement à environ 20 € et le CIA sera versée annuellement, pour un montant d'environ 300 €

La demande doit passer devant le CST (comité social territorial) courant le 1^{er} trimestre 2026.

5 - REMBOURSEMENT DES FRAIS PERSONNELS

Monsieur COTTRELLE informe avoir personnellement acheté du matériel pour le périscolaire sur AMAZON car le SIS FAS n'a pas encore de compte AMAZON PRO. Les membres du SIS FAS APPROUVENT le remboursement de 76.92 € (sur facture présentée).

Par ailleurs, le Président soumet à l'ensemble des membres présents des propositions de sorties lors des mercredis récréatifs (environ 1 fois tous les 2 mois).

La 1^{ère} sortie a lieu le mercredi 10 décembre, St Nicolas à TOUL : location camionnette, repas Mc Do = prévision budget 160 € pour environ 16 enfants.

Vue la proximité des dates de conseil et de la sortie, Monsieur COTTRELLE informe avoir donné son avis favorable sur cette sortie.

Mme WINIARSKI souligne le fait que l'idée est très intéressante mais que ce soit dommage que les délégués SIS FAS soient au courant si tardivement.

Monsieur COTTRELLE présente les autres propositions présentées par Mme COLIN Laetitia, directrice du périscolaire :

► Février :

PATINOIRE : 3 €/ enfant et par accompagnateurs + location camionnette

PISCINE : Location camionnette + prévoir le coût de l'entrée (à revoir suivant tarifs de groupe)

► AVRIL

Sortie cinéma à Toul : Super Mario Galaxy. Prévoir location camionnette + entrée cinéma (entre 4 € et 6.50 €) - revoir suivant tarif de groupe.

► JUIN

Mini-golf (Velaine) = 7 € / enfant ou Trampoline : 5 € les 20 min ou Goupil : + location camionnette

7 - ADHESION CONTRAT PREVOYANCE

L'ensemble des membres présents ne souhaitent pas que le SIS FAS adhère au contrat prévoyance.

LE SIS FAS ayant déjà délibéré sur le contrat santé, une vérification de la participation employeur doit être faite (15 € minimum / agent)

8 - CREATION D'UN CDD - POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL 2^{ème} CLASSE - 5h00 HEBDOMADAIRE

Mme ANTOINE Fanny, secrétaire du SIS FAS, sera en congé maternité à compter du 02 avril 2026.

Il est donc proposé aux délégués SIS FAS de délibérer sur la création d'un poste d'adjoint administratif territorial 2^{ème} classe à compter de mis mars, afin qu'un doublon avec son ou sa remplaçante soit faite.

CDD de 5h00 hebdomadaire qui sera cumulatif avec le CDD crée par la mairie d'AINGERAY.

APPROUVÉ A L'UNANIMITE

QUESTIONS DIVERSES

AVENANT :

- ⊕ Monsieur le Président informe qu'un avenant doit être réalisé : Mme LAGARDE Isabelle, adjoint d'animation territorial, aide quotidiennement les 2 ATSEM. C'est pourquoi son contrat initial de 21h00 hebdomadaire sera augmenté à 22h00 hebdomadaire à compter du 1^{er} décembre, jusqu'au 03 juillet 2026. **APPROUVÉ**
- ⊕ Madame ANCÉ Léa qui réalise les ménages à l'école de Sexey-les-bois, informe qu'elle n'a pas assez de temps pour tout nettoyer, et qu'elle aurait besoin de 30 min supplémentaire sur chaque période de vacances scolaires. **APPROUVÉ**
Par ailleurs Monsieur COTTRELLE informe que Mme ANCE sera absente pour raison de santé à compter de février, pour une durée d'environ 6 semaines.

COURRIER SOUS PREFECTURE : Monsieur le Président rappelle que chaque commune membre du SIS FAS doit se positionner si elle souhaite ou non reprendre la compétence extra-scolaire en cas de carence de l'association ADAPEC. Mme WINIARSKI informe que c'est un point qui sera délibéré lors de leur conseil municipal, courant décembre.

PANNEAUX : Les panneaux des écoles vont être refaites. Il est présenté plusieurs propositions de visuels.

La séance est levée à 21h11

Le : 13/12/2025

Le Président

M. COTTERELLE Sylvain

Le secrétaire de séance

M. NOEL Rémy